



HECTARE

URBANISME DURABLE

HECTARE SA

1 Boulevard KENNEDY - 66 100 PERPIGNAN

Tel : 04 68 63 64 65

PERMIS

X

DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES

DCE

Commune de Maureillas-Las-Illas

MAIRIE DE MAUREILLAS-LAS-ILLAS

Marché

02 MAI 2021

Lotissement

EXE

URBANISME

"LAS FEIXES II"

DOE

Parcelle Section AN - N° 28

lieu dit : Les Feixes

PROJET ARCHITECTURAL, PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL

N°3

PA 4-A

PLAN DE COMPOSITION

Echelle : 1/250

Coordonnées rattachées au système NGF 93 et projection CC43

PERMIS D'AMENAGER

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 06510619B0001 M02 du 26/03/2021

Le Maire, Jean VILA

13/02/2021	Demande de pièces complémentaires	PP	SA	3
15/12/2020	Modificatif n°2	PP	SA	2
18/12/2019	Modificatif n°1	PP	SA	1
15/01/2019	PA Initial	PP	SA	0

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OEUVRE

GEOMETRE

HECTARE

URBANISME DURABLE

HECTARE SA

1 Boulevard KENNEDY

66 100 PERPIGNAN

Tel : 04 68 63 64 65

RTI

Roussion Topo Ingénierie

SAS RTI

Immeuble le Cristal-2, Bd Henri POINCARÉ

66 000 PERPIGNAN

TEL : 04 68 66 57 72

Email: rti66@orange.fr

GEOPOL

138 Rue Pierre Cifre

66 000 PERPIGNAN

TEL : 04 68 66 53 02

Ref. Affaire : 17 148

LEGENDE

PERMETTRE DU LOTISSEMENT

Zone privative des lots

Zone de lotissement à usage collectif

Voirie en rétrocession à la commune

Servitude de desserte pour l'eau brute (canal d'irrigation) largeur variable selon cas de loi (cf. PA 2 et PA 10)

Servitude plantatoire d'une largeur de 2,00 mètres (cf. PA 2 et PA 10)

Utilisation des tranches

Implantations habituel :

Plage constructible maximale en R+0 (cf. PA 10 - Règlement)

Plage constructible maximale en R+0 et/ou R+1 (cf. PA 10 - Règlement)

Plage constructible maximale en R+0 et/ou R+1 et/ou R+2

Accès et stationnement privé non cloisonnés (Équipement minimal de 50m par 50m)

Accès et stationnement privé non cloisonnés à titre indicatif

Stationnement visiteurs : 37 unités

Stationnement visiteurs (24 unités)

Stationnement PMR (3 unités)

Arrêt minute (1 unité)

Système viable :

T de retournement

Espaces verts :

Arbres de l'ordre des espèces à décrire (Équipement à cloisonner avec la commune)

Informations supplémentaires :

Positionnement de coupe (PAS - Vues et coupes)

147.02

Altitude du terrain

Les coordonnées des points sont rattachées au système NGF 93, Carquo Conforme 43 : origine TOSM.

Application figurative du plan cadastral.

(limites de propriétés non définies juridiquement)